



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU JURA



Commune de
Mignovillard
Petit-Villard - Froidefontaine - Essavilly
Communailles-en-Montagne

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE **MIGNOVILLARD**

DCM_20220207_02

Séance du 7 février 2022

Nombre de conseillers municipaux

- En exercice : 18
- Présents : 14
- Votants : 14

Date de la convocation :

31 janvier 2022

Date d'affichage

du compte rendu :

14 février 2022

L'an deux mil vingt-deux, le sept février à vingt heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Florent SERRETTE, maire.

Étaient présents : Florent SERRETTE, Anne-Marie MIVELLE, Gérard MUGNIOT, Lydie CHANEZ, Carmen VALLET, Pascale DUSSOUILLEZ, Olivier BLANCHARD, Olivier BOILLOT, Aurore BRULPORT, Jacques DAYET, Maxime FOURNY, Michaël FUMEY, Philippe SCHENCK, Valérie VUILLERMOT.

Étaient absents excusés : Joël ALPY, Étienne MILLET, Martial VERNERÉY.

Était absente : Camille BARBAZ.

Mme Valérie VUILLERMOT a été désignée secrétaire de séance.

Objet : Marquage de l'affouage de l'année 2022

L'affouage sera marqué dans la parcelle forestière 25. Le devis transmis par l'ONF pour assurer le marquage et le suivi de l'affouage est d'un montant de 3 440 € HT, sur la base de 800 stères à marquer.

Le conseil municipal approuve ce devis.

Ainsi délibéré les jour, mois et an susdits.



Le Maire,

Florent SERRETTE

Envoyé en préfecture le 20/02/2022

Reçu en préfecture le 20/02/2022

Affiché le 21/02/2022



ID : 039-200057115-20220207-DCM_20220207_02-DE